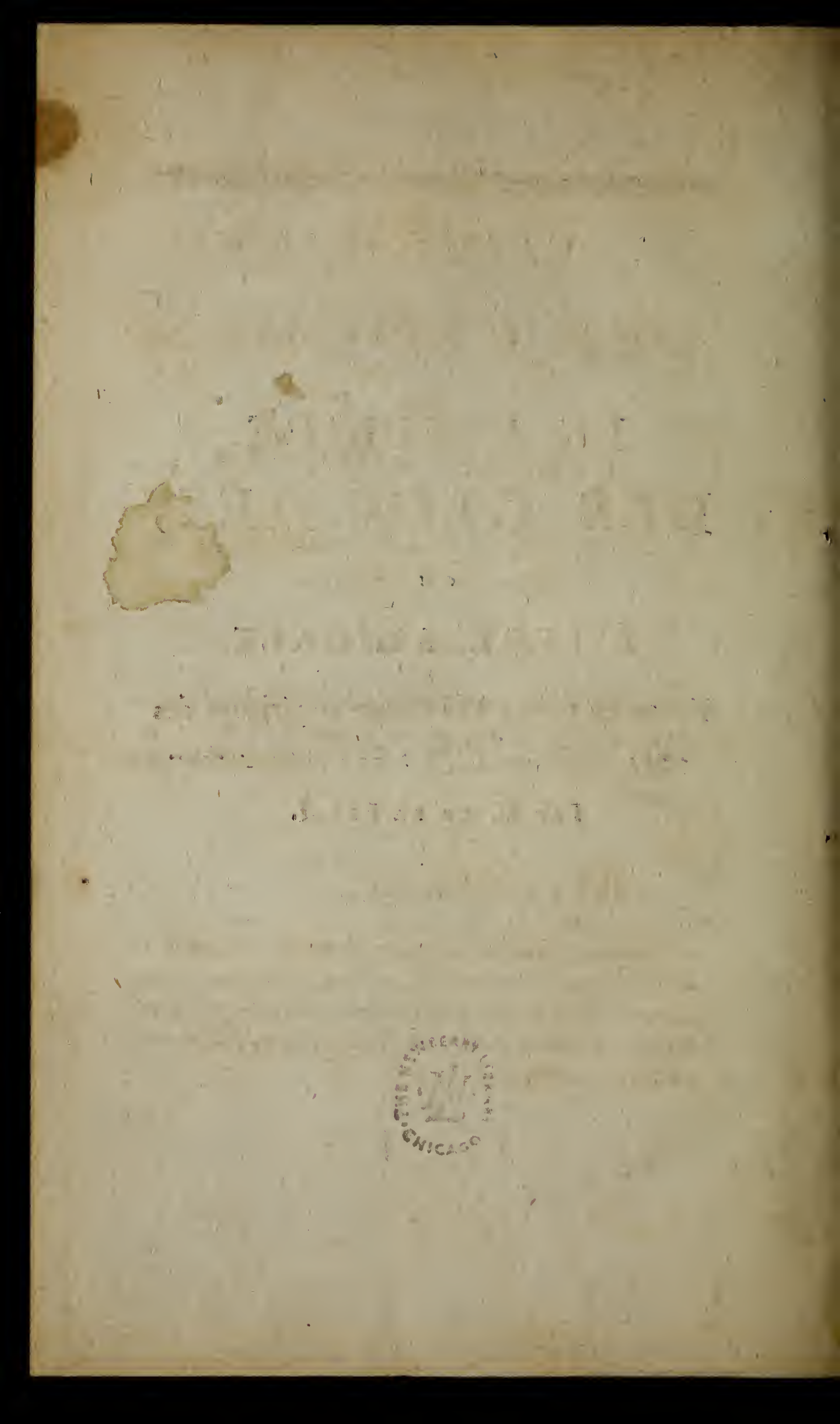
LE SUPPLICE DES CLOCHES,

OU

ÉPITRE AMICALE

Ecrite en 1783, à la Dame supérieure des filles Saint-Thomas, et autres pièces.

PAR M. DE LA PLACE.


CHICAGO

LE SUPPLICE DES CLOCHES,

OU

ÉPITRE AMICALE

Écrite en 1783, à la Dame supérieure des filles Saint-Thomas.

PAR M. DE LA PLACE;

Suivie d'un Conte moral, intitulé: MISÈRE, et précédée DE LA LETTRE D'UN ABONNÉ, AUX AUTEURS DE LA CHRONIQUE DE PARIS, le 3 mars 1790, sur le même sujet.

MESSIEURS,

L'austère DESPRÉAUX n'a pu contenir la mauvaise humeur que lui inspiroit le bruit insupportable et attristant des Cloches de la Capitale. Bien d'autres après lui ont fortement, mais vainement, déclamé contre ces perturbatices du repos public.

Le moment paroissoit arrivé où les progrès de la raison, joints aux besoins urgens de l'état, alloient anéantir à jamais ces fléaux du repos public, en les convertissant en une monnoie salutaire, devenue bien précieuse dans ce moment de crise! Mais le clergé, toujours jaloux de ses droits, ne se laissera, dit-on, pas dépouiller du plus cher, et du plus ancien de tous, celui de tourmenter les pauvres humains.

Laissons-nous donc étourdir par les Cloches des paroisses : elles sont utiles à bien des égards, et de leur suppression entière, naîtroient les plus grands désordres. Car, comment distingueroit-on le convoi d'un homme de qualiré, ou d'un riche financier, d'avec celui d'un vil plébéien? Comment pourroit-on celébrer dignement l'installation d'un nouveau marguillier?

A quel travail plus utile employeroit-on les milliers de bras nerveux occupés à ébranler ces lourdes machines? Et quel vuide immense dans la consommation du vin, dont les intrépides sonneurs font, pour réparer leurs forces, un usage si abondant qu'il a passé en proverbe? Ajoutez à toutes ces considérations, le nombre prodigieux de Carillonneurs qui, dès-là, se trouveroient sur le pavé.

D'ailleurs, ces Cloches paroissiales ne sonnent du moins que pendant le jour . . . . Mais n'est-il pas de l'absurdité la plus révoltante et la plus intolérable que, dans une ville policée, le centre des lumières, on souffre impunément que les répos des citoyens soit troublé à chaque quart d'heure de la nuit, par les Cloches de cent cinquante couvens des deux sexes,

distribués dans les différens quartiers de cette ville ; sous le très-ridicule prétexte d'appeller aux offices des individus réunis dans les cloîtres qui sont contigus à leur temples ? Si les ouvriers d'une profession utile, mais bruyante, tels que les serruriers, les maréchaux et autres s'avisoient de faire raisonner leurs enclumes pendant le calme de la nuit, leurs plus proches voisins s'en plaindroient à coup sûr, et ils seroient écoutés ?... Et l'on ne s'oppose point à ce que des êtres, dont l'inutilité la plus absolue fait le caractère distinctif, interrompent le repos d'une vile immense, sous un prétexte aussi déraisonnable que ridicule !

Je suis environné de trois couvens ; j'ai le plus grand besoin de repos, et il est troublé à tous les momens de la nuit !

Je demande donc que les Cloches extérieures de toutes les maisons religieuses de la capitale soient incessamment supprimées et enlevées ; et qu'il y soit suppléé par des sonnettes à main, ou des crecelles qui seroient promenées dans les cloîtres par l'impitoyable frère sonneur, ainsi quo cela se pratique pendant la semaine sainte.

Je vous prie donc instamment, Messieurs, de rendre publique cette motion qui intéresse essentiellement tous les citoyens, et particulièrement ceux qui, comme moi, ne jouissent pas des douceurs d'un bon sommeil.

L'inquiétude que causent dans ce moment le dérangement des fortunes, et la difficulté de fournir aux

nouvelles contributions qu'on exige, est une cause morale assez forte pour troubler le sommeil, sans qu'il s'y joigne des causes physiques aussi impertinentes que celle-ci.

J'ai l'honneur, etc.

UN DE VOS ABONNÉS.

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR DE L'ÉPITRE SUIVANTE.

J'AVOIS, non pas oublié (car peut-on oublier trois ou quatre années d'un supplice tel que celui dont se plaint aujourd'hui l'auteur anonyme de la lettre qu'on vient de lire ?) Mais l'Epitre que l'indignation jointe à la douleur, m'avoit inspiré dans le temps où je m'en trouvois la victime. D'ailleurs, peu rancunier de ma nature, quelques années paisibles avoient atténué mon ressentiment, au point d'avoir même négligé de faire part de cette même Epître à plusieurs de mes amis qui, probablement, (dusse n'être que par politesse) croiront avoir droit de m'en faire quelques reproches.

C'est la lecture fortuite de cette lettre, qui ne peut être que celle d'un bon ci-

toyen, qui, en me retraçant vivement toutes mes anciennes souffrances, m'a prouvé, malgré mon grand âge, à quel point j'étois encore sensible,

Et qu'un feu mal éteint se rallume aisément!

Ce n'est donc uniquement que pour concourir autant qu'il peut être en moi, au succès dont il a conçu l'espérance, que j'ai regardé comme un devoir de rendre public un ouvrage qui, ci-devant, enfanté par la douleur, avoit cessé de m'être cher après avoir retrouvé, non pas absolument la santé, mais le repos que j'avois si cruellement perdu!

Le seul vœu qui me reste à faire, c'est que le hasard puisse faire tomber cette petite brochure entre les mains d'un véritable ami des hommes, et dont le crédit soit assez bien établi pour engager notre auguste et bienfaisante assemblée nationale à la prendre en quelque considération.

ÉPITRE AMICALE,

A LA SUPÉRIEURE

DES FILLES SAINT-THOMAS.

Non ignora mali, etc.

Si vous aimez à vivre en paix,
Ainsi que cloître y convie ,
Daignez répondre à mes souhaits,
Madame ?
A quoi sert, je vous prie,
Cette éternelle sonnerie,
Qui, le soir, la nuit, le matin,
Et tant que dure la journée,
D'un bout à l'autre de l'année,
Sans pitié pour votre prochain,
Convalescent, malade ou sain,
Avec une constance extrême,
Vous lutinez un bon voisin,
En carnaval comme en carême ?..

Le motif; je le cherche envain !
« C'est, (dit un méchant, qui tout fronde)

« Qu'à grand regret mortes pour lui,
« Vous voulez encore aujourd'hui,
« Par déseuvrement, par ennui,
« Faire quelque bruit dans le monde ? »
Mais ce trait de malignité,
Par un bon Picard, quoiqu'il gronde,
Jamais ne sera répété.

Cherchons donc mieux... « Dans ma viellesse,
« Si c'est pour me faire expier
« Les vieux péchés de ma jeunesse ?
Ceci pourroit justifier
La cause qui vous intéresse,
Et j'en devrois remercier,
En bon chrétien qui s'en confesse.

Mais las! la goutte qui me presse,
Me permet-elle d'oublier
Que sous sa verge vengeresse,
Le pécheur qui sent sa foiblesse,
En tout sens doit s'humilier ?

Si c'est pour rédimer les vôtres,
Et ceux de la communauté,
Et non pas les péchés des autres;
Et-ce justice, en vérité,
De les assimiler au nôtres ?..

Martyres de la chasteté,

Avec vos verroux et vos grilles,
Joints au NÉNUPHAR usité, (*)
Qu'ont pu faire de pauvres filles,
Dont le ciel puisse être irrité?
Que quelques claustrales vétilles,

(*) « Plante aquatique, calmante, et réfrigérative, dont le suc et le fruit se mêlent, dit-on, dan le pain et l'eau, sur-tout dans les couvents de filles.

Dans un chant que Gresset devoit ajouter à son charmant poëme de Ver-vert, intitulé, l'OUVROIR DES NONES, l'auteur de cette épître, qui, en qualité d'ami et de compatriote, a beaucoup vécu avec lui, se rappelle de lui avoir, plus d'une fois, entendu lire à-peu-près, les vers suivans »:

« Et dans le fond d'un cabinet à part,
« Un comité des antiques discrettes,
« Le nez armé d'imposantes lunettes,
« Fait distiller le glaçant NÉNUPHAR ».

Ainsi que les deux vers ci-dessous, à-propos des jeunes novices, qui crayonnoient et enluminoient de petits tableaux de dévotion, dans l'un desquels on voyoit, entre autres singularités monastiques:

« Les passions vieilles, hideuses, sèches,
« Le diable à pied, les vertus en calèches »

Que d'illusoires peccadilles,
Qu'inspirent jeunesse et santé?

Car Dieu me garde de prétendre,
Ainsi qu'osent le faire entendre
Tant de libelles clandestins,
Colportés par nos libertins,
« Qu'il soit pour les MÈRES DISCRETTES,
« (Grace aux Prestolets indigens !)
« Dans les plus austères couvens,
« Des consolations secrettes ;
« Et pour convoquer les absens,
« Les tièdes et les négligens,
« Que vos Cloches soient des trompettes ? »
Honnis soient de tels médisans !...
Mais ne pourroit-on pas induire,

De ces traits d'amère satyre ;
Qu'il se pourroit, probablement,
Qu'un peu d'humeur contre vos Cloches,
Véxant vos voisins les plus proches,
Ne fût le premier fondement?
Car la satyre ne s'éveille,
(Du moins assez communément,)
Qu'autant qu'un éclat éminent
Blesse ou son œil ou son oreille :
Tandis qué dans l'humilité,
Que la religion conseille,
Le sage est toujours respecté. (*)

(*) En voici, par exemple, une preuve, et dont l'auteur ne rougit pas de s'accuser:

Si, pour annoncer aux fidèles
Les actes de dévotion,

« Un an avant qu'il prît enfin le parti d'envoyer cette Epître amicale à Madame la Supérieure, étant accablé de la goutte, au point de ne pouvoir jouir d'une heure de sommeil, l'impatience lui étoit un jour si bien portée à la tête, en écrivant à un ami, qu'il ne put se refuser les vers suivans:

Mais, pour completter le guignon,
Dont ma viellesse est lutinée,
Sur ma pauvre tête étonnée,
De Nones un sacré bourdon,
D'un bout à l'autre de l'année,
Pour chasser le Diable, dit-on,
Trop accueilli dans ce canton, (*)
Sonne cent fois dans la journée.

Aussi, dis-je, en jurant tout bas:
« Les damnés sont dignes d'envie,
« A leurs oreilles s'ils n'ont pas
« L'imperturbable sonnerie
« Des moinesses de S. Thomas! »

« Ces chères dames, en effet, sonnoient 25 ou 26 fois les jours ouvrables, et 28 à 30, les fêtes et dimanches. J'en atteste sur-tout les pauvres malades, mes confrères,

---

(*) Malheureusement trop voisin du quartier du Palais-Royal.

Imposés à votre maison,
Votre cloche sempiternelle,
Doit toujours être en action?
Pour parer à l'opinion,
Qu'un si bruyant excès de zèle
Ne vise à l'ostentation ;
Prenez l'église pour modèle :
Comme en plus sainte occasion, *
Pour remplacer ce carillon,
Madame, prenez la cresselle,
Et du Chrétien, mâle et femelle,
Vous aurez l'approbation.

« Pour la messe, (acte salutaire,
Direz-vous à votre quartier !)
« Et dont l'heure peut s'oublier,
« La cloche est pourtant nécessaire ? »
A la bonheure !.... Mais du moins,
Pour vous savoir gré de vos soins,
Daignez, sans crier au scandale,
Contre mes conseils innocens,
N'y pas prodiguer plus de temps,

---

victimes, ainsi que moi, de cette pieuse vexation; il est même de fait que plus d'un locataire, n'y pouvant plus tenir, ont pris le parti d'aller loger ailleurs. »

* Pendant les trois derniers jours de la semaine-sainte.

Que ne fait une Cathédrale,
Et vous aurez tout notre encens.

Car tout en abjurant ce monde,
(Disent souvent à ce propos,
Nombre de gens, même dévots,)
Du sein de votre paix profonde,
Faut-il en troubler le repos ?
« Un prêcheur qui nous édifie,
« S'il devient braillard nous ennuie ».

Dès-là, si subjuguant vos sens,
Vous avez la louable envie,
(Déja très-martyres céans)
D'être sainte dans l'autre vie,
Chère Dame ? . . . , Pour plaire aux gens
Sur-tout de votre voisinage,
Et vous assurer le suffrage,
Des plus petits jusqu'aux plus grands;
Sonnez moins, dormez davantage.

POST-SCRIPTUM.

Encore un mot, par charité !..

J'apprens, lorsque je vous accuse,
Que vous donnerez pour excuse,
A ce sonnage détesté :
» De prévenir, en femme sage,
« Et redoutant la volupté,
« Sur une jeunesse volage

« Les dangers de l'oisivité?..

Mais pour professe, ou pour novice;
N'est-il donc pas d'autre exercice,
Que celui de toujours sonner,
Fait pour un sot, ou pour suisse?

A défaut d'en imaginer,
Qui puissent occuper vos filles;
Consultez d'honnêtes familles,
Qui sauront vous en enseigner.

Consultez ces pasteurs si sages; *
Ces vrais pères de leurs enfans,
De tous séxe et de tous les âges,
Que Paris voit depuis long-temps,
Dans les plus désastreux des temps,
Du seuil jusqu'aux plus hauts étages,
Étendre leurs soins bienfaisans.

Ils vous diront ce qu'une mère,
Lorsque leur charité l'éclaire,
En occupant utilement
Fille, garçon, et vieillard même,
(Déja surs de leur aliment)
Inspire a ces objets qu'elle aime,
Pour mieux encore mériter
Les secours qu'on aime a porter

---

* MM. les curés de Paris.

Au moindre cri de la détresse,
A qui sait vaincre la paresse.

Mais à cet emploi du loisir,
Pour une jeune créature,
Active et de bonne nature,
Ne pourroit-on de la lecture,
Faire succéder le plaisir ?

N'en est-il pas, où la morale,
Et sur tout mise en ACTION,
Dans une aimable fiction,
Abjurant l'ennui qu'elle étale,
Offrît une occupation,
Qui prévînt toute occasion
De donner à mordre au scandale ?

Et dans ce cas, votre voisin,
(Que, bien qu'auteur, on dit honnête)
Pourroit vous prouver, dès demain,
Combien il se feroit de fête,
(En travaillant pour son prochain,
Qu'il croiroit être rendre humain)
D'amuser son cœur et sa tête? *

---

* L'infirme et vieil auteur n'eut, en effet, rien de plus pressé que d'envoyer, dès le lendemain, à Madame la supérieure, le CONTE MORAL, intitulé MISÈRE, etque l'on trouvera à la fin de cette Épitre. SED IN

L'avis n'est point à rejetter :
Car enfin, pour sauver nos filles ;
A force de carillonner,
(Toutes, fussent-elles gentilles ?)
Faut-il donc nous faire damner ?

VANUM, LABORABAT ! . . C'est-à-dire, que, sans même qu'on l'eût honoré d'un mot de réponse, on sonna toujours d'autant plus et [illegible] ?

REMARQUES NÉCESSAIRES.

Nous croyons devoir instruire le lectcur, qu'il s'agisoit, dit-on, lorsque cette Epître fut envoyée à sa destination, qu'on offroit à ces dames, en acquittant leurs dettes qu'on prétendoit considérables, de leur bâtir un autre Monastère, plus grand et plus commode que le leur, dans l'un des fauxbourgs de Paris, à leur choix. Que le but des architectes, en partant de ces propositions, étoit d'ouvrir à travers leur vaste et inutile terrein, ainsi que de quelques autres, une belle rüe qui du Palais-Royal, pût conduire, en droiture, aux Boulevards : ce qui laisseroit à ces dames l'innocent plaisir de sonner, sans contradiction, tout à leur aise. Mais que certaines pieuses douarrières, qui demeuroient dans leur enceinte, et probablement un peu dures d'oreilles, étoient parvenues, au moyen d'une protection puissante, à conjurer l'orage qui ménaçoit leurs protégées.

On assure galement qu'un Lieutenant de Police, qui avoit demeuré dans leur voisinage, après avoir vainement exposé à la supérieure, combien sa cruelle et constante sonnerie occassionnoit de plaintes dans le quartier, n'avoit reçu pour toute réponse, « que telle étoit leur regle, et qu'elle ne pouvoit s'en départir ».

On ajoute que sur ce que le magistrat lui ayant déclaré, qu'en ce cas il alloit invoquer la justice de M. l'archevêque de Paris; cette même dame l'avoit averti « qu'il pouvoit s'en dispenser : attendu que ce prélat n'y pourroit rien, le monastère étant sous la protection immédiate du Saint-siége ».

D'où naît une observation assez sérieuse, pour mériter l'attention de l'Assemblée nationale : c'est-à-dire qu'il existe encore dans le royaume une puissance étrangère, qui, en soustrayant des sujets du Monaque aux juridictions, tant spirituelles que temporelles, lui permet d'attenter impunément a la tranquillité das citoyens.

Que ces sortes d'exemptions et de privilèges, acquis dans les temps d'ignorance, étoient encore assez respectés, tant par le haut clergé, que par les parlemens mêmes, pour que les troubles et les abus qui en résultoient ne pussent être ni prévenus, ni réprimés par eux. Que les communautés, mêmes de filles, c'est à dire de celles sur lesquelles l'œil de l'évêque diocésain doit être le plus attentif, (eu égard au relâchement ainsi qu'au scandale qui pouvoient en résulter) avoient droit de rejetter les réglemens nécessaires pour le rétablissement du bon ordre dans les maisons religieuses, qui pourroient en avoir le plus besoin.

Qu'à supposer enfin qu'un simple particulier, avec les plus justes sujets de plaintes, eût voulu en avoir justice, c'étoit à Rome seule qu'il se seroit vu forcé de recourir, pour tenter de se la procurer.

POST-SCRIPTUM.

Après ce fidéle tableau de tout ce que l'Auteur eut à sonffrir pendant au moins trois longues années, croira-t-on que plus d'un grave personnage, après avoir bien dormi la nuit, le railloient le matin, surtout lorqu'ils le trouvoient chantant, de rage, l'ancien couplet suivant ?

Persécuteurs du genre humain,
Qui sonnez sans miséridorde,
Que n'avez-vous au cou la corde
Qne vous tenez dans votre main !

Aussi s'avisa-t-il, un jour, pour tâcher de dérider leur front philosophique, de leur adresser ce petit couplet :

Air de Blot.

Amateurs de la sonnerie,
Venez tous chez moi, je vous prie ?
J'ai, grace au bon Dieu, constamment,
Pour m'en donner l'Aubade entière,
Les Tomatistes par devant,
Les Petits-pères par derrière.

MISÈRE,

CONTE MORAL,

POUR LES JEUNES SONNEUSES

DU COUVENT

DES FILLES SAINT-THOMAS.

Au temps jadis, en Lombardie,
A pied, sans manteau, sans argent,
(Dit la chronique de Pavie)
Saint-Pierre et Saint-Paul, voyageant;
Arrive une glaçante pluie,
Et qui, par degrés, augmentant,
Les fait aller d'autant plus vîte,
Qu'à leurs yeux rien ne présentant
L'espoir de rouver ancun gîte,
Rien n'étoit plus inquiétant!

Tant fut marché, qu'enfin pourtant,
Au bord d'une large rivière,
Avisant une Lavandière,
De sa besogne s'occupant;

Animés de l'ardeur nouvelle,
Qui leurs pas va précipitant,
Tous deux bientôt sont auprès d'elle.

« Dieu bénisse votre labeur,
» Et vous garde, la bonne mère!
(Lui dit, en s'en approchant, Pierre,
D'une voix, qui partoit du cœur.)
» Si quelque pitié vous inspire
» Pour deux pélerins fourvoyés,
» Tout aussi pauvres que mouillés;
» Par charité, daignez leur dire
» Si vous croyez, qu'en ce désert.
» D'où l'on ne voit, maison, ni ville,
« Ils puissent trouver un asyle,
« Qui, la nuit, les mette à couvert? »

--- A plus d'un lieue, à la ronde,
Il n'est, derrière ce côteau,
Pour tout gîte, qu'un seul château,
(Dit-elle) où toute aisance abonde;
Mais dont le maître, à qui je suis,
(Pour mon malheur!) est un marquis,
Soi-disant, dont le moindre vice,
Est la plus sordide avarice!
Qui, croyant que tout indigent,
Conspire contre son argent,
Jamais, du moins sans répugnance,
Ne put supporter sa présence:
Et si, dans l'opprobre aujourd'hui,
Malgré mon âge et ma naissance

Je

Je m'abaisse à ce métier-ci ;
C'est pour gagner ma subsistance !

A vous à voir, d'après ceci ,
Si vous concevez l'espérance ,
(dussiez vous pénétrer chez lui)
D'en recevoir quelque assistance ?

--- Dieu nous ordonne d'y tâcher ;
(Lui dit PAUL , avec assurance ,)
Et fût-il plus dur qu'un rocher ,
Si la grace vient le toucher ,
Il en laisse au moins l'espérance !

--- Cet espoir est moins sûr que doux ;
Et me flatteroit comme vous ,
(Répondit PIERRE ,) si la grace
Etoit plus souvent efficace :
Mais votre exemple , en vérité ,
N'est pas tous les jours répété ! (*)

--- Un cœur dur , peut devenir tendre ;
Et notre état peut le toucher.
--- A vous permis de l'entreprendre :
Mais moi , qui ne peut plus marcher ,

(*) Allusion à la conversion , miraculeuse , de Saint PAUL.

Sur ce gazon je vais attendre,
Que vous reveniez me chercher.

Dieu le garde de tout esclandre!
(Dit-il, dès que PAUL fut parti . . . .
Mais si dans le vice endurci,
(Ajouta-t-il, d'un air transi)
Ce pécheur ne veut rien entendre;
Il faudra donc coucher ici?

--- Non pas, tout-à-fait . . . . Car j'espère,
(Dit la vieille) que mon compère,
Le bon-homme, le vieux MISÈRE,
S'il ne peut tous deux vous coucher,
Faute de lits, dans sa chaumière
Pourra, du moins, vous héberger.

--- MISÈRE, dites-vous, ma Bonne?
Je ne vis jamais la personne,
(Cria-t-il, d'un air ingénu)
Mais le nom m'en est fort connu!
Et si c'est la personne même,
Dont le nom est si répandu,
J'ai peine à concevoir qu'on l'aime!
--- Vous le verrez, probablement,
Avant peu, (dit la bonne femme,)
Et quand vous connoîtrez son âme,
Vous pourrez penser autrement.

PAUL, qui revenoit, tristement, arrive alors....

--- Ah, ciel! qu'annonce,
(Dit Pierre) cet air abattu?
--- Qu'il faut invoquer la vertu . . . .
--- Coucher ici? --- C'est ma réponse.
--- Il faudroit bien s'y résigner,
Si le ciel, éclairant le zèle
De l'âme, à mes yeux, la plus belle,
Ne daignoit pas nous épargner
Les maux d'une nuit si cruelle ! . . . .

Sensible au petit compliment,
L'officieuse Lavandière,
Serrant son linge promptement,
Vers la trés-antique chaumière
De son ami, le vieux Misère,
Vous les conduit, à travers champ.

Au son de voix de sa commère,
Le bon vieillard, dans le moment,
Se réveille, du lit décampe,
Se r'habille, allume sa lampe,
Ouvre la porte . . . . et bien surpris
De la trouver en compagnie,
Pense qu'il ne doit qu'à la pluie,
L'honneur qu'on fait à son taudis.

Le seul déplaisir que ressente
Son âme, honnête et bienfaisante,
C'est de n'être pas un Curé,
Bien opulent pour, à son gré,

De ses hôtes remplir l'attente. . . .
Mais inutile et vain desir !
Car, sauf quelques poires, qu'il vante,
Bon feu, pain noir, belle eau courante,
Il n'a qu'un lit à leur offrir.

Les poires, en effet, charmantes,
Savoureuses, quoique cassantes,
Etoient telles que les gourmets
Les plus fins, n'en virent jamais,
En tous points, de plus séduisantes :
Aussi Dieu sait, quel goût exquis
Leur trouvèrent les deux amis !

--- Je suis ravi (leur dit Misère,)
En vous faisant si maigre chère,
D'avoir, au gré de mon desir,
Pu vous faire quelque plaisir :
Plaisir suivi, quoique sincère,
Par une douleur, bien amère !

Les deux convives, à ces mots,
Entrecoupés par les sanglots,
Du vieillard qui les intéresse,
Déja partagent les douleurs,
Et demandent avec tendresse,
Quelle est la cause de ses pleurs ?

--- Sans appuyer sur ma naissance,
Sachez, dit-il, que de tous tems,

Mes nombreux et tristes parens,
Esclaves-nés de l'Indigence,
Ainsi que je le suis encor,
N'ont vu, que de loin, l'abondance,
Et ne connurent jamais l'or !

Dès-là, vils fardeaux de la terre,
Objets de haine et de mépris,
Tout ce qui s'appelle Misère,
Dans tous le cas, en tout pays,
Trouve toujours, de père en fils,
La fortune à ses voeux contraire. . . .
Aussi, convaincu, dès-long-tems,
Qu'il n'étoit pour mes descendans
Nul espoir d'un sort plus prospère ;
En renonçant, dès mon printems,
An plaisir d'être jamais père,
Je vins dans ces sauvages lieux,
Me dévouer à la prière,
En attendant qu'il plût aux cieux,
De mettre un terme à ma carrière.

Heureux, dans mon adversité,
Ce fruit, que vous avez gouté,
Que ma main cultivoit sans cesse,
Soutenoit ma caducité,
Faisoit l'espoir de ma viellesse ; . . .
Mais un barbare, chaque nuit,
A l'abstinence me réduit !

--- Et, conoissez-vous le corsaire
(Lui dit Paul), dont la lâcheté,

Commet ce larcin détesté ?
--- Je crains le soupçon téméraire ! ...
Sans quoi je pourrois. ---Il sufit,
MISÈRE, ... Allez vous mettre au lit :
Demain, nous parlerons d'affaire.
--- Au lit ! moi ? --- vous . . oui vous, (dit PIERRE,)
Vous êtes vieux . . . Obéissez. . .
Nous avon bon feu : c'est assez.
E-- Si j'obéis, c'est pour vous plaire,
Quoiqu'à regret ! . . .
Dès le matin,
Bien frais, bien remis de la veille,
Long-tems avant qu'il se réveille,
Nos voyageurs sont en chemin.

En ouvrant les yeux, le bonhomme,
Avec juste raison surpris,
Tant d'avoir fait un si long somme,
Que du départ des denx amis ;
Et déja se croyant coupable
De quelque faute inexcusable,
Dont, à bon titre, on l'eût repris,
Porte ses regards sur sa table,
Où ces mots se trouvoient écrits,
D'un caractère remarquable :
« Qui sur le Poirier montera,
« Pour les fruits de MISÈRE prendre,
« De l'arbre ne pourra descendre,
« Que quand MISÈRE le voudra.
Hélas ! dit-il, pour qnelque faute,

Qui sans doute leur a déplu,
Nos gens peut-être n'ont voulu
Que rire aux dépens de leur hôte?..,
Mais, las! m'y serois-je attendu?

Ceci passé, le Solitaire
Reprenant son train ordinaire,
Revit son arbre, soupira
Du peu de poires qu'il compta,
Dans son jardin, pria, bêcha,
Puis, avec le jour, se coucha.

Mais, vers minuit, le pauvre diable,
Par certaine voix lamentable,
Qu'il croit partir de son jardin,
Se trouvant réveillé... Soudain,
De la part d'un voisin coupable,
Craignant quelque nouveau larcin,
Quitte son vieux grabat, y vole,
Dans l'espoir de connoître enfin,
Le malfaiteur qui le désole...

Mais qui, jamais, fut plus surpris,
Quand sur l'arbre qu'il idolâtre,
Quand sur ce mobile théâtre,
Il vèit perché... le fier Marquis!
Ce marquis, aussi vain que riche,
Mais des avares le plus chiche,
Et qui, la veille, aux deux amis,
Pierre et Paul, ferma son logis;
Saisi d'horreur, à cette vue;

Pétrifié d'étonnement,
Misère n'est qu'une statue,
Sans parole, et sans mouvement....
--- Pour Dieu ! (crioit, d'un ton tragique,
Le vil marquis, glacé d'éffroi)
De cet arbre diabolique,
Où je tiens, par quelque art magique,
A descendre au moins, aidez moi ?..
Et pour peu qu'en telle aventure,
Vous puissiez douter du serment,
Que pour expier cette injure,
Je pourrois faire en ce momeut;
Minutez-en l'engagement,
Mon cher voisin ?.. Et je vous jure
Que je le signe, aveuglément,
Sans regret, sans en rien rabatre!

Misère, à ces tristes accens,
Témoins des éfforts impuissans
Du marquis, qu'il voit se débattre,
Et se replier en tous sens;
Pour rompre l'invisible chaine,
Qui, dans la plus cruelle gêne,
L'attache au funeste Poirier,
Bien loin d'insulter à sa peine,
Se contente de s'écrier:
« Votre promesse n'est point vaine,
» Couple divin ! qui, désormais,
» Aurez mes vœux et mes regrets!
» La vérité de votre oracle,
« (Dont je rougis d'avoir douté)

« Se manifeste en ce miracle ! ..

Delà, s'adressant au marquis :
--- Quoique digne de ta souffrance ;
Pour préparer ta délivrance ,
Tandis que je rentre au logis ;
En m'annonçant ta repentance,
Songe, si le cœur n'est soumis,
S'il n'est armé de patience,
Qu'envain tu te seras promis ,
D'aller jusqu'à la pénitence ?

Qu'on se figure le dépit,
L'humiliant, l'affreux supplice
Du gentilâtre, dans son vice
Ainsi pris, en flagrant délit.
Et par qui, grand Dieu ? . . par Misère !
Par un gueux ! dont, en ce cas-ci,
Malgré sa morgue coûtumière ,
Il dût implorer la merci ! . .

L'orgueil le déchiroit ainsi ;
Lorsque , sortant de sa chaumière ,
Tenant un papier d'une main ,
De l'autre une foible lumière . . .

--- Si tu veux y mettre ton seing ,
Prens et lis ? (dit le solitaire)
Et je vais t'éclairer d'en bas . . .
Pour terminer ton embarras,

Ceci peut seul me satisfaire . . .
Pour ma langue, ne la crains pas,
Si de ton nom tu te rends digne ?

Le lâche, en murmurant, tout bas,
Lit, pousse un gros soupir . . . et signe.

Le vieux bon homme, en recevant
La signature demandée,
Ajouta, d'un ton imposant :
« Si ton âme a conçu l'idée,
D'éluder cet engagement ;
Celui dont le pouvoir suprême
Vient de te soumettre à ma loi,
Saura, sans doute, et par moi-même,
Mieux encor se venger de toi . . .
Pars ? . . ma vengance est accomplie ».

A ces mots, le marquis, tremblant,
Descend de son arbre, au plus vite,
fixe le ciel, en soupirant,
Et sans mot dire, prend la fuite.

Sans doute, il n'est pas un lecteur
Qui ne soit curieux d'apprendre
A quel prix, le noble voleur
Du Poirier avoit pû descendre ? . .

Pour expier tous les larcins,
Et les attentats clandestins,

Dont-il s'étoit rendu coupable ;
Il se soumettoit, par serment,
En forme d'amende honorable,
Sans violence et librement,
A fonder un hospice utile,
Qui, trop éloigné de la ville,
Surtout la nuit, dans ce désert
Aux voyageurs pût être ouvert.
Puis à la bonne Lavandière,
Du bon hermite la comère,
Pour la tirer d'oppression,
Il créoit une pension,
Assise sur sa Terre entière....

Et comme au lecteur débonnaire,
Nous sommes très-jaloux de plaire;
Nous ajouterons que par lui,
Au gré du bonhomme Misère,
Cet engagement fut rempli.

Tranquille sur sa subsistance,
Dont l'assuroit son cher Poirier,
Dans sa philosophique aisance,
Misère, à son Dieu tout entier,
A méditer, jeûner, prier,
Couloit ses jours dans l'innocence,
Sans en redouter le dernier ;

Lorsqu'une nuit, croyant entendre
Certain bruit fait pour le surprendre,

Il vole à sa porte, comptant
Revoir encor dans sa retraite,
Le couple d'amis qu'il regrette
De n'avoir point vus en partant !

Mais au lieu d'un plaisir si grand,
Jugez de sa surprise extrême,
Lorsque la Mort. . . que la Mort même,
A ses regards se présentant,
Lui dit --- ami, bénis l'instant
Où de tes maux je te délivre ! . . . .
Allons ? car ailleurs on m'attend :
Partons, Misère ? Il faut me suivre.

--- Ce mot est bien terrible, hélas !
Pour qui ne vous attendoit pas.
--- Bon homme (reprit l'inplacable)
A voir le trouble qui t'accable,
N'étant, ni père, ni mari,
Sans biens, sans plaisirs, sans ami,
Que te coûte ton sacrifice ? . . . .
Crains-tu, que ton nom ne périsse ? . . . .
Quel est enfin ton héritier ? . . . .
Que regrettes-tu ? --- Mon Poirier !
--- Ton Poirier (dit-tu ?) Quel délire ! . . . .
Poltron ! c'est la peur qui t'inspire
Ce sot propos ? --- Soit : mais très-vrai . . . .
Et sans rougir, j'ajouterai,
Quoique vous mettiez votre gloire,
A rejetter les moindres voeux
Des plus riches et des plus gueux,

Oui, je dirai (daignez m'en croire?)
Qu'avant de quitter ces bas-lieux,
Vous me verriez plus courageux,
Si --- Quoi? . . . . finis, au nom des cieux?
--- Je mangeois encore une Poire!

La Mort, alors, souriant, pour (*)
La première fois de sa vie....
--- Jamais, je crois, jusqu'à ce jour,
Nul mortel n'eût pareille envie,
Surtout en un pareil moment?
Et que, prêt à quitter la vie,
Un gueux puisse être encor gourmand! . . . .
Passes-en donc ta fantaisie;
Mange donc ta Poire . . . . abrégeons:
Grand bien te fasse; et décampons.

--- Pour la manger (répond Misère)
Il faudroit, d'abord, la cueillir?
Et ce seroit pour moi chimère,
Que de prétendre y réussir,
L'arbre étant si haut!--- sotte ruse,
Digne d'un butor tel que toi!..
Mais pour te laisser sans exuse,
Je vais la cueillir... attens moi?

(*) En avouant combien ce mot Pour est critiquable, à la fin d'un vers, nous avouons aussi que le plaisir de ne pas risquer d'affoiblir le vers suivant l'a emporté sur nos scrupules.

Apeine étoit-elle partie,
(Car la Mort va toujours grand train)
Qu'appéllé par un cri soudain,
Dont son oreille est assourdie,
MISÈRE court à son jardin.

Mais qu'y voit-il ?. . . son ennemie,
Sur l'arbre, qu'envain elle plie,
Et tourne de toute façon. . .
La Mort même, à califourçhon,
Et jurant comme une Furie !

--- Sorcier, (que je croyois un saint !)
Préviens ma vengeance cruelle ?
Romps ce charme affreux (cria-t-elle)
Seul nœud qui jamais me retînt ?
Et que le démon qui t'inspire,
Osant à mes droits attenter,
Sans doute a pû seul inventer,
Pour te soustraire à mon empire ?..
Hâte-toi donc de le détruire,
Malheureux ?. . . ou crains tout de moi !
--- O Mort ! cette colère extrême
Ne sauroit m'inspirer d'effroi :
Car si tu me frappois, toi-même
Mourrois du même coup que moi. . .
--- Moi mourir, dit-tu ?--- oui, toi-même :
Ne pouvant voler, ni marcher,
(Si ce n'est quelque Anglais qui t'aime)
Qui diantre te viendroit chercher ?
Et si de ton sort je suis maître,

Pour toi n'est-ce pas cesser d'être?

La Mort, à ces mots foudroyans,
Qui d'espoir ne lui laissoient guère,
Se tut pendant quelques instans...

Puis, dissimulant sa colére,
--- Eh bien, pour me tirer d'ici,
Où je sèche de ne rien faire,
(Dit-elle, d'un ton radouci)
Adroit et pieux solitaire,
(Que j'avois traité de butor !)
Dit moi donc, ce que je dois faire ?
Et soit sûr, qu'ou, je ne pourrai,
Ou soudain, je m'y soumettrai,

--- Voyons... il faut que la Mort jure,
Par l'Etre, Auteur de la nature,
Que mon œil ne te reverra,
Que quand ma voix t'apellera ?

--- Quoique la clause soit bien dure,
De moi ne crains pas un parjure :
Tu peux m'en croire, heureux mortel ?..
J'en prends, à témoin, l'Eternel !
--- Et moi, je reçois ta parole...
Et je la crois si peu frivole,
(Dit Misére) que, désormais,
Tu peux, d'ici, partir en paix.

Ces mots s'articuloient à peine,

Que le fléau de l'univers,
Tout à coup, libre de sa chaine,
Vole, et disparoît dans les airs.

POST-SCRIPTUM.

Le grave Auteur de cettre histoire,
Authentique autant que notoire,
Ajoute, que depuis ce temps,
Qui remonte (s'il faut l'en croire
Jusqu'aux plus reculés des ans)
De notre hermite vénérable,
La Mort n'a point troublé la paix;
Et qu'il lui semble très-probable,
Qu'à ses yeux, toujours redoutable,
MISÈRE ne mourra jamais!

ERRATA.

Page 23, ligne 14; rouver, lisez trouver.

FIN.